

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## AGISSONS ENSEMBLE LE 8 FÉVRIER

La commission exécutive nationale de la FGR-FP réunie les 23 et 24 janvier 2007

- Dénonce l'absence de réponse du Ministre de la Fonction publique au courrier du Pôle des retraités relatif à la participation des fonctionnaires à la conférence prévue en 2007 par la loi Fillon sur les retraites.
- S'insurge contre le niveau trop faible du montant garanti des pensions que perçoivent 42% des fonctionnaires hospitaliers et territoriaux, 11% des fonctionnaires civils et 25% des militaires, les plaçant ainsi en situation de précarité.
- Rappelle que les retraités de la Fonction publique sont concernés de 2000 à 2003 par le contentieux non réglé sur le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat des fonctionnaires actifs et retraités.
- Appelle les adhérents de la FGR-FP à participer à l'action engagée le 8 février 2007 par les organisations syndicales de fonctionnaires CGT – FO – FSU – UNSA – SOLIDAIRES, notamment « pour l'ouverture immédiate de véritables négociations sur l'ensemble du contentieux salarial et le niveau des pensions ».

Paris le 24 janvier 2007

**Jacques MAURICE**  
**Secrétaire général de la FGR-FP**